

Terres d'Horizon

LE BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES-MARITIMES

L'édito du Président



La conjugaison de températures particulièrement élevées en juin et l'absence de pluviosité sur notre département, entraînent une sécheresse importante. La saison estivale démarre avec les incendies des 18 et 24 juillet dernier sur les secteurs de Castagniers, Villeneuve-Loubet puis Carros, Saint-Vallier-de-Thiery, Auribeau-sur-Siagne ... 100 hectares ravagés sur Castagniers ; un de nos agriculteurs oléiculteur est particulièrement touché, en perdant une partie de son verger. Les images aériennes permettent de constater que l'agriculture joue bien un rôle essentiel dans la protection contre les incendies. En effet, les parcelles entretenues ont évité la propagation du feu en lisière des zones habitées.

Autre incendie à Villeneuve-Loubet, sur une unité de recyclage et de valorisation des déchets qui impacte notamment les productions de nos agriculteurs, victimes des retombées de fumée.

Une cellule de crise a immédiatement été mise en place par la Chambre d'Agriculture appuyée par la FDSEA et le syndicalisme, et renforcée par la réactivité instantanée de la MSA, que nous remercions.

Outre les incendies, cette sécheresse a conduit le Préfet des Alpes-Maritimes à prendre un arrêté de vigilance sécheresse. Si aucune restriction d'usage n'est encore imposée règlementairement, il est demandé à tous de lutter contre le gaspillage de l'eau.

La Chambre d'Agriculture et le syndicalisme ont exposé au cours du dernier Comité Sécheresse, la situation des agriculteurs et demandé d'ores et déjà la mise en place de dérogation à une éventuelle interdiction de l'irrigation agricole.

Les conséquences de la sécheresse sont déjà perceptibles sur la production de fourrage notamment avec une baisse de 30 à 50 % de la production. Un point complet sera fait en septembre au retour des estives. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Chambre d'Agriculture et de la FDSEA.

Autre sujet d'actualité, la régulation du loup

Les Elus de la Chambre d'Agriculture et les organisations syndicales, FDSEA, JA 06 et FDO, ont défendu avec acharnement la position des éleveurs du département dans le cadre de l'élaboration du Plan National Loup, campagne 2017/2018. Les ministres de l'Agriculture et de la Transition Ecologique ont enfin signé avec 20 jours de retard, l'arrêté interministériel fixant le nombre maximal de loups pouvant être prélevés pour la période 2017/2018, soit 40 au lieu de 36 l'année dernière. La régulation des 40 loups se décompose comme suit : 32 tirs de prélèvement et 8 tirs de défense ou de défense renforcée.

Si l'augmentation du quota est certes acceptée, il est cependant regrettable qu'elle soit trop faible au regard de la croissance exponentielle de la population de loups (+ 22% lors du dernier suivi hivernal), incompatible avec l'élevage pastoral.

Nous saluons la décision relative à l'absence de quotas par département qui auraient pénalisés notre département et le renforcement du nombre de lieutenants de louvèterie (+ 25) voulu par Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Une mention spéciale au concours départemental fromager 2017

Les membres du Bureau et moi-même tenons à remercier les éleveurs pour le nombre de lots présentés et l'organisation du syndicat fromager. Nous félicitons les membres du jury, et tout particulièrement les lauréats.

P. 4 - 6 Actualités

- 06 à table : les collégiens de Nice à la découverte des «patates»!
- Assemblée générale de la FDCUMA 06
- Hélicoptage, une nouvelle campagne réussie
- La Maison des Terroirs de la Métropole inaugurée le 12 juillet

P. 7 Promotion

- Palmarès du concours départemental fromager

P. 8 Pratique

- Vos Elus vous représentent
- 1976-2017 : 46 ans à la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes

Encore plus d'actualités
sur le site des Chambres en PACA
www.paca.chambres-agriculture.fr



Loup : les demandes de la profession obtenues

Réunion à la Préfecture le 20 juillet 2017

La délégation était composée de :
Bruno GABELIER, Président de la Fédération
Départementale des Syndicats des Exploitants
Agricoles, Jacques Courron, Président de la
Fédération Départementale Ovine, Vincent de
Sousa, Président des Jeunes Agriculteurs,
Mathieu Cassar, Jeune Agriculteur en charge du
dossier Elevage et Jean-Philippe Frère, 1^{er} Vice-
Président de la Chambre d'Agriculture

PAC et délais de paiement



A ce jour, les dossiers des MAEc n'ont pas été instruits depuis 2015 et donc non payés aux éleveurs, soit 3 ans de retard! Leur instruction débutera en octobre. Si vous êtes dans une situation difficile suite à ce décalage, n'hésitez pas à nous contacter.

Monique Bassoleil : 04 97 25 76 55
mbassoleil@alpes-maritimes.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Terres d'Horizon

Bulletin bimensuel d'information n°73
Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes
MIN fleurs 17 - box 85
06296 Nice cedex 3
Tél : 04 93 18 45 00
Fax : 04 93 17 64 04

Directeur de publication : Michel Dessus
Rédacteur en chef : Xavier Worbe
Comité de rédaction : Chantal Bagnato,
Jean Philippe Frère, Xavier Worbe, Sandrine Suissa
E-mail : ca06@alpes-maritimes.chambagri.fr
Site : www.chambre-agriculture06.fr
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1962-2899

Les Elus de la Commission Agriculture, Viticulture, Ruralité de la Région PACA en visite à la Chambre d'Agriculture 06



Le 17 juillet sur le MIN fleurs à Nice - Avec Monique Manfredi, Membre de la Commission et Vice-Présidente de la Commission Massif Alpin, Bénédicte Martin, Présidente de la Commission Agriculture, Viticulture et Ruralité, Fabien Reynaud, membre du Bureau de la Chambre d'Agriculture, Michel Dessus, Président de la Chambre d'Agriculture.

Après la visite du MIN Fleurs en compagnie de la Présidente des MIN d'Azur, une séance de travail a permis de présenter l'ensemble des missions de la Chambre d'Agriculture et de sa station expérimentale, de faire le point sur la filière végétale et horticole, et d'appréhender les projets immobiliers en cours avec le futur déplacement de la plateforme alimentaire sur la commune de la Gaude, la reconstruction de la station expérimentale et la construction du siège de la Chambre d'Agriculture.



Le 24 juillet à Puget Théniers
Avec Eliane Barreille, Vice-Présidente de la Région PACA, déléguée à la Ruralité et au Pastoralisme, Stéphane Delahaye, Directeur de l'abattoir du Mercantour, Jean-Pierre Cavallo, membre du Bureau de la Chambre d'Agriculture, Jean-Philippe Frère, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture, Pascal Le Lous, Président du GDS06, Emmanuel Vizza, Président de l'abattoir du Mercantour.

Visite de l'abattoir du Mercantour suivie d'une réunion de travail intensive pour évoquer les problématiques, les réussites et les perspectives de la filière Elevage.

Vigilance Sécheresse pour le 06 !

La Chambre d'Agriculture et le syndicalisme ont exposé au cours du dernier Comité Sécheresse, la situation des agriculteurs et demandé la mise en place de dérogation à une éventuelle interdiction de l'irrigation agricole entre 11h00 et 18h00 pour l'irrigation de légumes en maraîchage et cultures spéciales, en plein champ ou sous serres quels que soient l'origine de l'eau et le mode d'irrigation.

Nous espérons obtenir satisfaction parce que nos agriculteurs sont déjà dotés de systèmes d'irrigation économes en eau.

A l'heure où nous publions ce numéro, l'arrêté préfectoral restreignant l'utilisation de l'eau n'est pas encore sorti.



Point de vue

Jean-Philippe Frère

“ La sécheresse et les températures élevées de ces derniers mois auront des conséquences sur toutes les filières. Sachez que nous restons vigilants. N'hésitez pas à faire part de vos difficultés aux services de la Chambre d'Agriculture ou au syndicalisme agricole.

Le Comité sécheresse s'est réuni à la Préfecture le 12 juillet 2017.
Jean-Philippe Frère représentait la Chambre d'Agriculture





Les jeunes du collège de Port Lympia à Nice à la découverte de l'agriculture locale

Le Conseil Départemental 06 a organisé une visite «dans les champs», pour les jeunes niçois, qui tous les jours peuvent déjeuner avec des produits locaux, grâce à la plateforme «06 à table». D'abord accueillis chez Jean-Pierre Clérissi (EARL les Suveries), ils se sont rendus ensuite chez Denise Botta (GAEC des Iscles), tous deux maraîchers dans la plaine du Var. Dans les champs et les serres, les jeunes ont été surpris par la fleur de courgette, les «patates» dans les champs et surtout .. le drône qui filmait la visite !

Faire de la pédagogie les pieds dans la terre, j'adore ! C'est comme cela que l'on parle le mieux de notre métier et qui sait, que l'on suscite des vocations !



Jean-Pierre Clérissi, interviewé pour la séquence «reportage»



Denise Botta explique comment se consomme la fleur de courgette

Les congés d'été, c'est la trêve des livraisons des cantines scolaires, mais pas la fermeture de la plateforme qui cherche à développer de nouveaux marchés. En effet, depuis quelques semaines, elle livre les restaurants d'entreprises de l'INRA, l'INRIA à Sophia Antipolis, du CADAM... Les maisons de retraite du littoral ont été contactées.

Aujourd'hui, 30 agriculteurs livrent régulièrement la plateforme, ce qui représente un volume de 30 tonnes. En vue de la reprise des livraisons de la rentrée, les cultures sont déjà en place.



Entourant Eric Erétéo, président de la FDCUMA06, Monique Manfredi, Membre de la Commission Agriculture, Viticulture et Ruralité et Vice-Présidente de la Commission Massif Alpin et Fabien Doudon, président de la FRCUMA Paca

Assemblée générale de la FDCUMA06 à la Tour-sur-Tinée

Les 12 CUMA adhérentes de la FDCUMA 06 se sont retrouvées à la Tour-sur-Tinée, le 21 juin 2017, invitées par la Cuma de la Ginoire, en présence de Mme Manfredi, conseillère régionale et de Fabien Doudon, président de la FRCUMA PACA.

Eric Erétéo, Président de la FDCUMA 06, dans son rapport moral et d'orientation, a rappelé la raison d'être d'une CUMA :

- la réduction des charges de production pour les exploitants
- l'amélioration des conditions de travail
- être un acteur de l'innovation
- être des partenaires des collectivités
- participer au dynamisme du territoire et favoriser le lien social

La FDCUMA 06 compte 12 CUMA, représentant 500 adhérents répartis sur tout le territoire. Elles interviennent pour 7 activités principales :

- le labour et le travail du sol
- le débroussaillage
- la désinfection à vapeur des sols et des supports de cultures
- la protection des cultures contre les maladies et les ravageurs
- la moisson et le transport des matériels
- le fourrage et le transport des animaux

www.fdcuma06.com,

le nouveau site de la FDCUMA, réalisé par la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes



En visite chez Roger Roux, maraîcher à la Tour-sur-Tinée

Votre interlocutrice à la CA : Annie Roux

Elus référents à la Chambre d'Agriculture
Michel Dessus, Jean-Pierre Clérissi
Votre interlocuteur à la CA : Romain Bacchialoni

2ème journée maraîchère

le 6 septembre 2017 au CREAT - de 14h30 à 18h00

Au programme : engrais vert - fusariose de la salade - mildiou sur basilic - irrigation

Contacts :

Corinne Pons : 06 28 79 67 52 - Sabine Risse : 06 28 79 67 35



Héliportage 2017 du 27 au 30 juin



189 rotations

66 éleveurs

12 privés

Coût d'une
campagne :
40 700 €

La minute de vol coûte 31.20 euros HT. Il faut en moyenne 5 à 6 minutes par trajet, soit un coût de 156 à 187 euros. Le Conseil Régional participe au financement de l'opération, ce qui permet de facturer 126 € TTC aux éleveurs.



Les points de rendez-vous sont définis avec précision plusieurs semaines à l'avance. A l'arrivée de l'hélicoptère, tout doit être prêt pour l'héliportage : chaque minute de vol est comptée ! Un travail de cartographie IGN et aérienne minutieuse permet de définir et répertorier les points de rendez-vous.



Le pilote doit se poser sur de toutes petites surfaces ! Benoit, notre conseiller à la Chambre d'Agriculture, guide le pilote en continu car les points de repères sont parfois visibles au dernier moment.



De gauche à droite : Didier Trigance, éleveur, Benoit Esmengiaud, responsable de l'héliportage à la CA06, Michel Dessus, Président de la CA06 et Salim Bacha, notre interlocuteur administratif au Conseil régional PACA.



Les bénéficiaires commandent à la Chambre d'Agriculture le matériel : sangles, sacs containers, manilles. Chaque chargement est vérifié au moment de l'accrochage.



C. Estrosi, président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Michel Dessus, président de la Chambre d'Agriculture et Jean-Pierre Galvez, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat



La Maison des Terroirs de la Métropole Nice Côte d'Azur : des produits locaux au coeur du vieux Nice

Depuis plusieurs mois, la Métropole Nice Côte d'Azur et ses partenaires, les Chambres consulaires d'Agriculture et de Métiers et de l'Artisanat, travaillent sur le projet de la Maison des Terroirs de la Métropole.

Après une année de travaux, la Maison des Terroirs, baptisée «le Goût de Nice», a ouvert le 12 juillet 2017 au coeur de la saison touristique.

Comprendre

Commercialiser vos produits dans la Maison des Terroirs,

- Etre agriculteur à titre principal
- Produire sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur
- Proposer des produits sous signe de qualité ou avec une marque reconnue, comme Bienvenue à la Ferme
- Présenter un dossier de candidature à la Chambre d'Agriculture 06

Questions pratiques

Quel est le volume minimal sur lequel je dois m'engager ?

Il n'y a pas de volume minimal exigé mais les agriculteurs assurent un approvisionnement garanti et régulier des produits, tout en tenant compte des réalités de saison.

Suis-je lié à la Maison des Terroirs par un contrat ?

Une convention de dépôt/vente est signée avec la Métropole Nice Côte d'Azur et ses fournisseurs pour définir les relations commerciales. La convention fait office de charte d'engagement qualité.

Quand et où déposer mes produits ?

Compte tenu des horaires d'ouverture de la Maison des Terroirs et de la réglementation applicable par la Ville de Nice en matière de voirie, les livraisons pourront être effectuées tous les jours, sauf le mardi, impérativement entre 9h30 et 11h00.

Dois-je apposer une étiquette spécifique sur mes produits ?

Non, l'étiquette doit répondre à la réglementation en vigueur.

A quel moment suis-je rémunéré et par qui ?

Je suis rémunéré par la Métropole après la vente de mes produits, à la fin de chaque mois.

Elus référents à la Chambre d'Agriculture
Michel Dessus, Jean-Philippe Frère,
Mireille Auda

Maison des Terroirs

34 Boulevard Jean Jaurès
- à Nice (face à la Coulée Verte,
coté Vieux Nice)

Contact à la Chambre d'Agriculture

Angélyke Doucey
04 93 18 45 05

Dans le cadre de la convention de partenariat pour la création de la Maison des Terroirs entre la Chambre d'Agriculture et la Métropole Nice Côte d'Azur, la Chambre d'Agriculture a participé au montage de l'**association des agriculteurs des terroirs métropolitains**, interlocutrice directe des agriculteurs de la Maison des Terroirs.

Elle assure la promotion des exploitations agricoles du territoire de la Métropole et l'appui au comité de sélection de la Maison des Terroirs métropolitaine. Elle représente les agriculteurs fournisseurs de la Maison des Terroirs métropolitaine et est garante du respect de la charte d'engagement qualité.

Composition de l'association

a) Les membres adhérents sont des agriculteurs inscrits à la MSA au titre de l'AMEXA, s'engageant par une convention de dépôt-vente avec la Métropole Nice Côte d'Azur pour vendre les produits validés par le comité de sélection.

b) Les membres de droit sont des Elus de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, mandatés pour intégrer le Bureau de l'Association.

Composition du bureau

- **Président**
Jean Philippe Frère
(membre de droit)
- **Vice-présidente**
Mireille Auda
(membre de droit)
- **Vice-président**
George Rasse
- **Trésorier**
Jean-Luc Spinelli
- **Vices-Trésoriers**
Nathalie Pacioselli
Valérie Sergi
- **Secrétaire**
Elise Durand
- **Vices-Secrétaires**
Sylviane Reina
Carine Dalmasso

Palmarès

Nos agriculteurs ont du talent !



Concours départemental fromager - Châteauneuf, le 2 juillet 2017

Médailles d'or

Fromage de vache

- Jean-François Cornillon - pâte pressée
- Gaec de St Jean - pâte molle & crémeux
- Basile Gobert - pâte pressée & aromatisée
- GAEC de Chastillon - pâte pressée
- GAEC de la ferme Pelissero - brousse lactosérum

Fromage de chèvre

- GAEC du Prat - Brousse au lait entier & chèvre crémeux
- Ferme des Courmettes - sec
- Gaec Eleveurs des Baous - chèvre pâte molle
- EARL Lou Bregeoun - 1/2 sec
- Fabrice Petroni - crémeux
- Eric Siri - frais & pâte pressée

Fromage de brebis

- Bergerie de Belloire - pâte pressée
- Gaec Eleveurs des Baous - crémeux
- Sébastien Paire - frais
- Marc Perrimond - frais & 1/2 sec & crémeux & pâte pressée
-

Dessert lacté

- Edith Sellier - glace

Médailles de bronze

Fromage de vache

- Gaec de St Jean - yaourt
- GAEC de la ferme Pelissero - pâte pressée
- Christian Scelle - pâte pressée
- Edith Sellier - pâte pressée aromatisée

Fromage de chèvre

- Cindy Amo - frais
- GAEC du Prat - frais
- Isabelle Ducastel - frais & spécialité fromagère
- Anais Faiton Robion - 1/2 sec & frais aromatisé & frais
- Ferme des Courmettes - 1/2 sec & yaourt
- Sophie Guigou - 1/2 sec
- Gaec Eleveurs des Baous - brousse lactosérum & pâte pressée & 1/2 sec - frais
- EARL Lou Bregeoun - frais
- Fabrice Petroni - pâte pressée & frais
- Edith Sellier - 1/2 sec & crémeux & spécialité fromage

Médailles d'argent

Fromage de vache

- Alain Barengo - pâte pressée
- Gaec de St Jean - pâte pressée
- Basile Gobert - lactique & pâte pressée aromatisée & crémeux
- GAEC de Chastillon - pâte molle
- GAEC de la ferme Pelissero - yaourt
- GAEC de la Roya - spécialité fromage

Fromage de chèvre

- Cindy Amo - crémeux
- GAEC du Prat - sec & frais aromatisé & 1/2 sec
- Isabelle Ducastel - 1/2 sec & sec
- Ferme des Courmettes - frais & tome lactique
- Sophie Guigou - sec
- Gaec Eleveurs des Baous - crémeux
- Nadia Paire - sec
- Fabrice Petroni - 1/2 sec & sec & frais aromatisé
- Edith Sellier - pâte pressée & frais & sec & pâte molle
- Eric Siri - 1/2 sec

Fromage de brebis

- Ferme des Courmettes - frais & tome lactique
- GAEC Bergerie de Porte Rouge - 1/2 sec & yaourt
- Gaec Eleveurs des Baous - 1/2 sec & yaourt & frais & pâte molle

Dessert lacté

- Edith Sellier - glace

Fromage de brebis

- Ferme des Courmettes - 1/2 sec
- Gaec Eleveurs des Baous - pâte pressée
- Sébastien Paire - pâte pressée & spécialité fromage

Dessert lacté

- Edith Sellier - riz au lait



Concours oléicoles ... les huiles d'olives de l'EARL Champsoleil rayonnent sur les continents !

Après Paris et New-York, une nouvelle médaille en or à Jérusalem pour l'huile «Efemèra» au concours Terra Olivo dans la catégorie Delicate/Blend/organic avec en prime un spécial design Award pour la qualité de sa présentation.

Vos élus vous représentent

Juin 2017

- 02 AGO Provence Forêt Coopérative, C. Vincenti
- 04 JA 06 Fête de l'agriculture à Cagnes sur Mer, M. Dessus
- 06 Préfecture : audition candidats louvèterie, J.P. Frère
- 07 Astredhor : Conseil d'Administration, J. Coche
- 09 Comité de sélection candidatures Maison des Terroirs NCA M. Dessus
- 13 Préfecture : audition candidats louvèterie, J.P. Frère
- 15 Bureau de la CA 06
- 16 AG Astredhor Méditerranée, M. Dessus, J.Coche, F. Reynaud
- 16 AG de safer PACA J.P. Frère, J. Sergi
- 19 Préfecture, audition candidats louvèterie, J.P. Frère
- 21 Préfecture, audition candidats louvèterie J.P. Frère
- 23 Réunion avec la Communauté de communes des Pays du Paillon, M. Dessus, J.P. Clérissi
- 23 Préfecture, audition candidats louvèterie : J.P. Frère
- 27 Conférence de presse héliportage CA 06 à Val Pelens et Estenc, M. Dessus
- 27 Comité syndical de l'Abattoir du Mercantour, J.P. Cavallo
- 27 AG de la Coopérative Oléicole de Levens, J.P. Frère
- 28 SAFER Cotech 06, J.P. Frère
- 28 Préfecture, audition candidats louvèterie : J.P. Frère
- 28 AG de la Coopérative de Nice M. Dessus et membres du

- Bureau de la Chambre d'Agriculture
- 29 AG du SION, J.P. Frère
- 30 Préfecture : audition candidats louvèterie, J.P. Frère
- 30 AG Syndicat départemental des Forestiers et Sylviculteurs : C. Vincenti

Juillet 2017

- 04 CDPENAF, M. Dessus
- 10 Remise des trophées du Concours départemental fromager B. Gabelier
- 11 Bureau de la CA 06
- 11 Session de la CA 06
- 12 DDTM : Comité Sècheresse : J.P. Frère
- 18 Visite Elues Région Paca sur le MIN fleurs M. Dessus, F. Reynaud, J.P. Clérissi
- 20 Réunion loup avec le Préfet des Alpes-Maritimes et le syndicalisme, J.P. Frère, B. Gabelier
- 20 Réunion agriculteurs de la Communauté de communes du Pays des Paillons, M.Dessus, J.P. Frère, J.P. Clérissi, S. Amorotti
- 24 Visite des Elues Région Paca (abattoir) : J.P. Frère, J.P. Cavallo



1976 - 2017, 46 années au service des agriculteurs

Pionnier de la PBI (Protection Biologique Intégrée), Roger Lanza, conseiller en maraîchage depuis 1976 a pris sa retraite au mois de juin.

Ses collègues et les membres du Bureau ont honoré sa carrière au service de l'agriculture du département lors d'une cérémonie conviviale organisée au CREAT par la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes.

Dans les années 1980, on ne parlait pas encore de la lutte intégrée, le bio en était à ses balbutiements ... pourtant Roger - et ses collaborateurs - ont créé la CODEA, coopérative d'élevage des auxiliaires sur des feuilles de tabac, en partenariat avec l'INRA. En effet, à l'époque, les auxiliaires étaient impossibles à trouver sur le marché ! Toute une génération de maraîchers ont fait appel à Roger pour mettre en place la PBI, pour ses conseils en maraîchage et en agrumiculture ...

Toute l'équipe de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes souhaite une excellente retraite à Roger !



Le bon sens a de l'avenir

Agriculteurs

Vous avez de la trésorerie.
Avec DAT Agri, Floriagri
sécurisez-la.

www.ca-pca.fr/agriculteurs

